



## ÉTAT CIVIL

---

### Acte de naissance

La demande peut être effectuée :

- En ligne => [CLIQUEZ ICI](#)
- A la mairie de votre lieu de naissance, sur présentation de votre pièce d'identité et selon les modalités indiquées sur le lien ci-dessus.

### Acte de décès

La demande peut être effectuée :

- En ligne => [CLIQUEZ ICI](#)
- A la mairie du lieu du décès, ou auprès de la mairie du dernier domicile du défunt et selon les modalités indiquées sur le lien ci-dessus.

### Acte de mariage

La demande peut être effectuée :

- En ligne => [CLIQUEZ ICI](#)
- A la mairie du lieu du mariage et selon les modalités indiquées sur le lien ci-dessus.

---

### MAIRIE DE TOUQUIN

---

5 place de la mairie

77131 Touquin

01.64.04.15.29

**Nous contacter**

